

Le crédit en bref

Comparatif crédit classique, crédit renouvelable

	Crédit classique	Crédit renouvelable (aussi appelé crédit revolving, réserve d'argent et compte permanent)
Nature du crédit	Emprunt d'une somme déterminée que l'emprunteur s'engage à rembourser selon un échéancier déterminé à l'avance.	Réserve d'argent permanente accessible à tout moment, constamment renouvelée avec vos remboursements. En général le crédit renouvelable est associé à l'utilisation d'une carte de crédit.
Fonctionnement	L'emprunt effectué peut être affecté à l'achat d'un bien (crédit à la consommation, crédit immobilier) ou non affecté (crédit personnel).	Le montant de la réserve, indique le montant maximum possible de l'emprunt. Mais l'emprunteur peut utiliser un montant inférieur selon ses besoins. Les intérêts sont calculés sur le montant de la somme effectivement empruntée, tant qu'elle n'a pas été totalement remboursée.
Durée	L'emprunteur paye une mensualité, en fonction du taux d'intérêt, du montant emprunté et de la durée de l'emprunt. La mensualité comprend une partie correspondant au paiement des intérêts, et une autre partie correspondant au remboursement du capital.	Souvent d'un an, et il est ensuite reconductible chaque année. Trois mois avant l'échéance, vous êtes informé des conditions de reconduction du contrat. Généralement, à chaque date anniversaire, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de transformer votre crédit renouvelable en un prêt classique pour le montant qui reste dû. Il s'éteindra alors avec le remboursement de la dernière échéance.
Taux	Le TEG sur le crédit classique est variable selon les formules, mais il est toujours plus bas que celui du crédit renouvelable. En effet des garanties plus importantes sont demandées à l'emprunteur, pour lui octroyer un crédit classique.	Le TEG sur un crédit renouvelable est l'un des plus élevés, un taux de 20 % est assez fréquent (peu de garanties exigées de l'emprunteur ; l'utilisation des fonds n'a pas besoin d'être justifiée)
Mensualités	Les mensualités sont fonction du montant et de la durée de l'emprunt, elles peuvent être fixes, variables ou évolutives en fonction du contrat signé par l'emprunteur. Un emprunt à taux variable peut conduire à des mensualités alourdies et se révéler dangereux pour l'emprunteur (Subprime)	L'utilisation du compte déclenche des mensualités de remboursement. Elles sont définies à l'ouverture du compte, les mensualités sont modifiables à l'initiative de l'emprunteur au cours du contrat. L'emprunteur peut aussi envoyer des sommes pour rembourser plus vite. Plus la mensualité est petite, plus l'emprunteur rembourse longtemps et plus le coût du crédit total est élevé.

Définition du TEG :

Pour protéger les particuliers et éviter qu'ils ne puissent être induits en erreur par des publicités trompeuses, le législateur a créé la notion de **Taux Effectif Global (TEG)** et en a rendu la publication obligatoire.

Le TEG définit un mode de calcul global du coût total du prêt sur toute la période de remboursement prévue, il **prend en compte l'ensemble des frais obligatoires liés au financement** :

- le **taux d'intérêt** du prêt ou **taux d'intérêt nominal**,
- les **frais de dossier**,
- les **primes d'assurance** décès-invalidité et incapacités temporaires de travail **obligatoires**,
- les **frais de garantie** (parfois également appelés frais de constitution des sûretés réelles comme la prise d'hypothèque pour les crédits immobiliers par exemple).

Grâce au TEG, les particuliers sont en mesure de s'appuyer sur un **indicateur** qui ne peut pas être contesté.

Offre de **prêt classique** de **1 500 €** remboursable en **36 mensualités de 46,65 euros au TEG de 9,11%** (taux effectif global). Le coût total du crédit s'élève à **207,40 euros**. L'assurance est facultative et le coût du dossier de 28 euros.

Offre de prêt, **crédit renouvelable**, avec une réserve d'argent qui peut atteindre 10 000 € maximum, remboursement selon utilisation. Pour une utilisation jusqu'à **1 500€, le TEG est de 20,56 % révisable** (c'est-à-dire modifiable).

Dans l'hypothèse où l'emprunteur choisit un crédit renouvelable, avec une **mensualité équivalente soit 46,65€** (hors frais d'assurance avec frais de dossier équivalent), voici comment cela se compare à un prêt classique.

	Crédit classique	Crédit renouvelable
Montant emprunté	1500,00 €	1500,00 €
TEG	9,11 %	20,56 %
Durée	36 mois	44 mois
Mensualités	46,65 €	46,65 €
Coût total du crédit	207,40 €	580,60 €

